L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Succursale : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 9 JUILLET 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON Demande — Un jeune homme d'une quinzaine d'années pour travail léger dans une fabrique. S'adresser 89 Rue Amelia, coin Carondelet. 9 j 11—3f

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

L. S. Coleman vs F. Valentine.

Le même vs Johnson & Valentine.

DIXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — Nos 14,607 et 14,608 — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chs. H. Lavilleboy, juge de la Dixième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville, rue St-Charles, coin Gravier et Common, le SAMEDI, 16me jour de juillet 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du dit F. Valentine défendeur dans l'affaire No 14,607 et au dit défendeur dans l'affaire No 14,608 dans et pour la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans la Quatrième Division de cette ville, désigné par le No 6 dans l'lot borné par les rues Laurel, Deuxième, Annunciation et Troisième, sur un plan de l'Hommes Road, daté le 1er mars 1846, et déposé comme plan No 97 dans le livre de plans de J. B. Marks, ex-notaire, ensemble le lot situé sur la face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur et 31 pieds 6 pouces 3 lignes de large dans le fond, désigné par le No 5 dans le dit plan.

Adjugé par P. H. Valentine de Françoise Gonsoulin Fernandez blanco d'après un acte passé pardevant M. T. Dumas, not. pub. le 31 mai 1883. Enregistré dans le livre 120—folio 81, Bureau des Hypothèques.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AUG. PORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Marie Louise Cane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 6,505—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Rasell, administrateur de cette succession, ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 juil—9 13 17

Succession de Geo. C. Dorroon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,179—Division D.—Attendu que Geo. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Geo. C. Dorroon, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—29—juil 8 9

Succession de Mme Emma F. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 35,440 — Division A — Attendu que Benjamin F. Lewis, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession testamentaire dressé dans la succession de feu Mme Emma F. Lewis décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 juin—29—juil 8

Succession de Francis H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,194—Division C—Attendu que John L. Lee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis H. Lee, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—6 9 15

Succession de Sawyer Maynard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,026—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mary F. Hayward, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 juil—8 12 16

Succession de Chas Kew Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,614—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Rasell, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er juil—1 5 9

AVIS AUX CREANCIERS.

Alphonse Garcia vs ses créancier s.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,930—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Victor Reggio, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

29 juin—29—juil 2 8

Succession de Mme Rosa F. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 35,440 — Division A — Attendu que Benjamin F. Lewis, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession testamentaire dressé dans la succession de feu Mme Emma F. Lewis décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

29 juin—29—juil 2 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la Paroisse d'Orléans — No 36,062 — Division — Geschickar Brothers ont leurs créanciers et Geschickar Brothers, résidant des créanciers de Geschickar Brothers dans la raison commerciale composée de Lazard Geschickar et Leopold Geschickar, tous deux de cette ville, et tous pardevant Fr derick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur supplication pour un report de leur bilan et pour la dite réunion soit tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de SAMEDI, 23 juillet 1892, à 11 heures A. M. que F. B. Thomas, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de